Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents comptables (B-C) - Dépôt le 08/04/2026 - 4777 - 2023 B 00134 - 948 479 928 - FMB

DEPOT N° 4777

DU 08 AVR. 2026

CERTIFIÉ CONFORME

SAS FMB

4 rue Louis Bleriot

63000 CLERMONT-FERRAND

Comptes consolidés

Exercice 01.01.2025 -31.12.2025

Sommaire

1.1 BILAN CONSOLIDE 3
1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 4
1.3 TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE 5
2 PRINCIPES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION 6
2.1 ACTIVITE 6
2.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 6
2.3 REFERENTIEL COMPTABLE 6
2.4 MODALITES DE CONSOLIDATION 6
2.4.1 Méthodes de consolidation 6
2.4.2 Homogénéité des méthodes comptables : 6
2.4.3 Traitement des écarts d'acquisition 7
2.4.4 Traitement des écarts d'évaluation : 7
2.4.5 Méthodes de conversion utilisées 7
2.4.6 Dates de clôture des comptes consolidés 7
2.5 METHODES ET REGLES D'EVALUATION 7
2.5.1 Immobilisations corporelles ou incorporelles 7
2.5.2 Immobilisations financières 8
2.5.3 Stocks et travaux en–cours 8
2.5.4 Provisions pour risques et charges 9
2.5.6 Créances clients 9
2.5.7 Les engagements de retraite 9
2.5.8 Impôts 9
2.5.9 Résultat par action 9
2.5.10 Charges et produits exceptionnels 9
2.5.11 Changement de méthodes comptables 9
2.5.12 Evénements postérieurs à la clôture : 10
3 PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION 11
3.1 IDENTIFICATION DES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE 11
3.2 VARIATIONS DE PERIMETRE 12
3.3 VARIATIONS DES POURCENTAGES D'INTERETS 12
4 EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU TABLEAU DE FLUX CONSOLIDÉS 13
4.1 POSTES DU BILAN CONSOLIDE 13
4.1.1 Actifs 13
4.1.2 Capitaux propres 17
4.1.3 Autres postes de passif 18
4.2 POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 19
4.2.1 Impôts sur les bénéfices 19
4.2.2 Charges de personnel : 20
5 ENGAGEMENTS HORS BILAN 21

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1 Bilan consolidé

ACTIF	Brut	Amort. et provisions	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	15 605 442	791 010	14 814 432	5 641 485
Immobilisations corporelles	67 824 813	40 640 638	27 184 175	25 930 196
Titres de participation	50 317		50 317	28 538
Titres mise en équivalence				
Autres immobilisations financières	290 562		290 562	175 416
Actif immobilisé	**83 771 134**	**41 431 648**	**42 339 486**	**31 775 635**
Stocks & en cours	173 278 981	4 194 476	169 084 505	117 026 020
Clients et comptes rattachés	24 178 734	753 776	23 424 958	17 618 054
Autres créances *	27 525 391		27 525 391	18 430 243
Comptes de régularisation actif	312 910		312 910	381 503
Valeurs mobilières de placement	1 109		1 109	1 109
Trésorerie	8 193 009		8 193 009	4 027 476
Actif circulant	**233 490 134**	**4 948 252**	**228 541 882**	**157 484 405**
TOTAL ACTIF	**317 261 268**	**46 379 900**	**270 881 368**	**189 260 040**
**** Dont Impôt différé Actif***	***220 997***			244640

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	14 177 070	14 177 070
Primes d'émission , fusion, apport		
Réserves & report à nouveau	2 293 512	1 455 768
Ecarts de conversion		
Résultat Groupe	216 663	819 587
Capitaux propres part du Groupe	**16 687 245**	**16 452 425**
Intérêts minoritaires	**16 495 616**	**17 228 633**
Autres fonds propres		
Provisions pour risques & charges	2 756 204	234 859
Ecarts d'acquisition négatifs		
Provisions pour risques & charges	**2 756 204**	**234 859**
Dettes financières	62 429 067	39 192 997
Fournisseurs et comptes rattachés	155 196 941	102 487 880
Autres dettes *	16 384 185	12 556 434
Comptes de régularisation passif	932 110	1 106 812
Total dettes	**234 942 303**	**155 344 123**
TOTAL PASSIF	**270 881 368**	**189 260 040**
**** Dont Impôt différé Passif***	***400 311***	***409 812***

1.2 Compte de résultat consolidé

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	**402 513 426**	**349 349 333**
Chiffre d'affaires	396 668 899	343 548 867
Autres produits d'exploitation	1 029 121	1 649 693
Produits des cessions d'immobilisations	1 012 491	
Reprises de provisions d'exploitation	3 802 915	4 150 773
CHARGES D'EXPLOITATION	**399 300 513**	**345 598 966**
Achats & variations de stocks	331 403 345	292 582 307
Charges externes & autres charges	21 576 910	15 569 206
Impôts & taxes	2 367 092	2 245 687
Charges de personnel	34 278 126	28 100 064
dont participation des salariés	*179 484*	*114 416*
Dotations aux amortissements d'expl. (net)	3 323 566	3 106 404
Dotations aux provisions d'exploitation	4 475 784	3 644 240
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	1 103 955	
Autres charges	771 735	351 058
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 212 913**	**3 750 367**
Dot. Amort. & prov. des écarts d'acquisition (net)		
RESULTAT D'EXPLOITATION après Amort.Ecarts d'acquisition	**3 212 913**	**3 750 367**
PRODUITS FINANCIERS	**3 149 477**	**3 885 490**
Produits financiers de participation		
Produits des placements		
Autres produits fin. & transfert de charges	3 149 477	3 885 490
Reprises de provisions financières		
CHARGES FINANCIERES	**5 192 062**	**5 694 057**
Intérêts & charges assimilées	5 192 062	5 694 057
Charges nettes s/ cessions de VMP		
Autres charges fin.		
Dotations aux amort. & prov. Financières		
RESULTAT FINANCIER	**-2 042 585**	**-1 808 567**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**1 228 064**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**755 036**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**473 028**
Impôts s/ les bénéfices	523 337	896 007
Impôts différés	44 250	-151 501
Part dans le résultat net des MEE		
RESULTAT NET AVANT MINORITAIRES	**602 741**	**1 670 322**
Intérêts minoritaires	386 076	850 734
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**216 665**	**819 588**
RESULTAT NET PART DU GROUPE par action cf §2.5.9	**NS**	**NS**

1.3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

TABLEAUX DE FLUX	31/12/2025	31/12/2024
Résultat Groupe	**216 665**	**819 588**
intérêts minoritaires	386 076	850 734
Variation des provisions pour risques et charges	61 318	-201 142
Dotation aux Amortissements	3 527 693	2 595 042
Variation des impôts différés	-20 609	-151 501
Plus ou moins values de cession d'immobilisations	91 464	12 587
Marge brute d'autofinancement	**4 262 607**	**3 925 308**
Variation du BFR (hors variation des ID)	**-8 884 662**	**-1 214 919**
TOTAL DES FLUX GENERES PAR L'ACTIVITE (A)	**-4 622 055**	**2 710 389**
Acquisition ou augmentation de l'actif immobilisé	-11 659 785	-3 065 908
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé	1 012 491	495 128
Incidence des variations de périmètre	-2 130 624	
Variation des dettes sur immobilisations et en encours	-439 370	-239 125
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT (B)	**-13 217 288**	**-2 809 905**
Variation de perimétre		
Dividendes versés	-1 100 878	-450 973
Souscription d'emprunts	22 310 651	1 294 261
Diminution des dettes financières	-8 594 726	-6 370 590
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)	**12 615 047**	**-5 527 302**
Incidence des écarts de conversion (D)		
Variation de trésorerie courante	**-5 224 296**	**-5 626 818**

Détail de la trésorerie à la clôture :

TRESORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Banques	8 193 009	4 028 869
Concours bancaires	-12 037 110	-2 374 711
Valeurs Mobilières de Placement	1 109	1 109
Comptes-courants associés	-1 785 731	-2 059 694
TRESORERIE	**-5 628 723**	**-404 427**

2 PRINCIPES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

2.1 Activité

La société FMB est une société par actions simplifiée de droit français ayant son siège social à Clermont-Ferrand, 4 rue Louis Blériot.
Son activité a pour objet toutes activités de caractère financier directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle-même ou pour le compte de tiers

Elle est la société mère d'un groupe qui exerce la totalité de ses activités dans les secteurs de la vente et de la réparation de véhicules automobiles, ainsi que toutes activités immobilières rattachées.

Elle contrôle la SAS Holding BONY et le sous-groupe contrôlé par elle.
La SAS FMB établit des comptes consolidés à titre obligatoire.

2.2 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice deux opérations de croissance externe ont permis d'accroitre le périmètre géographique du groupe.

2.3 Référentiel comptable

Le règlement ANC 2020-01 est le référentiel comptable pour l'établissement des comptes consolidés.

Par ailleurs cet exercice est concerné par la **Première application du Règlement comptable ANC 2022-06, modifiant le Plan Comptable Général (Règlement ANC 2014-03).**

2.4 Modalités de consolidation

2.4.1 Méthodes de consolidation

Toutes les filiales et participations placées sous le contrôle exclusif de la société FMB sont retenues dans le périmètre de consolidation.

La méthode de l'intégration globale est utilisée pour toutes les sociétés pour lesquelles le groupe détient un contrôle exclusif. Ce dernier s'entend du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle des sociétés contrôlées afin de tirer un avantage de leurs activités.

Par application de la méthode de l'intégration globale :
- Le bilan consolidé reprend les éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de l'entreprise consolidée, déterminés d'après les règles de consolidation.
- Le compte de résultat consolidé reprend les éléments constitutifs du résultat de l'entreprise consolidée, déterminé d'après les règles de consolidation.
- Les comptes et opérations entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées sont éliminés.

2.4.2 Homogénéité des méthodes comptables :

Les comptes des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont établis selon des méthodes homogènes. Ainsi, aucun retraitement d'homogénéité significatif n'est enregistré pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

2.4.3 Traitement des écarts d'acquisition

Les sociétés entrant dans le périmètre sont consolidées à partir de leur date de prise de contrôle si elles disposent d'une situation comptable intermédiaire à cette date, ou à défaut à partir de leur dernière situation connue.

Le poste « écart d'acquisition » enregistre l'écart entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs d'une société, identifiés à la date d'acquisition.

La détermination de la valeur d'entrée des actifs et des passifs est faite conformément aux dispositions de Règlement 2020.01

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis.

Cf partie 2.5.1 ci-dessous.

2.4.4 Traitement des écarts d'évaluation :

Néant.

2.4.5 Méthodes de conversion utilisées

Le groupe ne possède pas de filiales étrangères.

2.4.6 Dates de clôture des comptes consolidés

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre 2025.

2.5 Méthodes et règles d'évaluation

2.5.1 Immobilisations corporelles ou incorporelles

2.5.1.1 Mode et méthodes d'évaluation appliqués

2.5.1.1.1 Ecart d'acquisition

L'écart entre le coût d'acquisition des titres et les valeurs actives et passives des filiales entrées dans le groupe ont été comptabilisés à l'actif et correspondent aux valeurs suivantes :

- Pour la SAS HOLDING BONY, l'écart d'acquisition s'élève à 2 812 953 € euros.
- Pour la SAS RICOUX , l'écart d'acquisition s'élève à 578 194 €.

2.5.1.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- L'écart d'acquisition pour 3 391 147 euros
- Des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition, pour : 1 305 576 euros
- Les fonds de commerce comptabilisés à leur coût d'acquisition : 10 907 194 euros

2.5.1.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif à leur coût d'acquisition.

2.5.1.2 Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions pour dépréciation

Les durées usuelles d'amortissement sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Constructions	de 10 à 50 ans	Linéaire
Installations techniques agencements	de 3 à 15 ans	Linéaire
Installations techniques matériels et outillages	de 5 à 10 ans	Dégressif ou linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	de 5 à 10 ans	Dégressif ou linéaire
Mobiliers	de 5 à 10 ans	Dégressif ou linéaire

2.5.2 Immobilisations financières

Les titres de participations correspondent aux prix d'acquisition des titres de sociétés non consolidées détenus par des filiales du groupe.

Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'usage s'avère inférieure à leur valeur comptable.
La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, mais également, de l'intérêt que ces sociétés représentent pour le Groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

2.5.3 Stocks et travaux en–cours

Les éléments identifiables sont évalués à leur coût réel d'entrée.

Les éléments interchangeables sont évalués selon la méthode « premier entré - premier sorti ».
Pour des raisons pratiques le prix d'achat moyen pondéré a été retenu au 31/12/2025.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires sous déduction des primes de volume éventuelles.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

Les sociétés ont appliqué le règlement 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs qui prévoit, notamment, la prise en compte dans le calcul de la valorisation des stocks à la date de clôture, des rabais, remises et ristournes obtenus.

2.5.4 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément au règlement du CRC 00-06 relatif aux passifs. Ainsi, elles peuvent être analysées comme un passif, c'est-à-dire qu'elles reflètent une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

2.5.5 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le gain ou la perte latente sont pris en compte par le biais d'une provision pour dépréciation (non déductible fiscalement) ou par la réintégration fiscale du gain.

2.5.6 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5.7 Les engagements de retraite

Les contrats obligatoires de prévoyance des salariés de l'automobile couvrent les indemnités de fin de carrière.

2.5.8 Impôts

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul, corrigé de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable sur les décalages temporaires d'imposition et sur les retraitements de consolidation.

Le calcul des impositions différées est effectué sur la base du taux d'impôt en vigueur soit 25 %.

2.5.9 Résultat par action

Le résultat par action déterminé en divisant le résultat net consolidé « part du groupe » par le nombre d'actions émises par la société FMB est de 0.004 €.

Il n'existe pas d'instruments dilutifs.

2.5.10 Charges et produits exceptionnels

Le groupe ne comptabilise en exceptionnel que les évènements extraordinaires.

2.5.11 Changement de méthodes comptables

la **Première application du Règlement comptable ANC 2022-06, modifiant le Plan Comptable Général (Règlement ANC 2014-03) constitue un changement de méthodes ;**

Ce changement de méthode s'applique à compter de la date d'ouverture de l'exercice.
Son application est en effet obligatoire pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2025.
S'agissant d'un changement de réglementation, il s'impose à l'entité.
Aucun retraitement n'est intervenu sur les comptes des exercices antérieurs.
Les principales incidences de ce changement de présentation sont décrites dans les paragraphes suivants.

Incidence sur les produits et charges exceptionnels
Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024, sur les deux seules lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
Par ailleurs, une nouvelle définition de ces produits et charges a été retenue par l'Autorité de normalisation comptable. A compter du 1er janvier 2025, sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables, restent comptabilisées en résultat exceptionnel. De même restent inscrits en résultat exceptionnel les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales, ou les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de
corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

Incidence de la suppression de la technique des transferts de charges
Les transferts de charges d'exploitation constatés dans le compte de résultat de 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions »;
Désormais, les opérations antérieurement constatées en transferts de charges connaissent désormais le traitement comptable suivant :

- Remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 ;
- Refacturations auprès d'entités liées ou de locataires comptabilisées en prestations de services ;
- Avantages en nature, comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 ;
- Remboursement d'assurance, comptabilités en Autres produits en 2025

Incidence sur les cessions d'actifs
Les produits et charges liées aux cessions d'actifs incorporels et corporels sont désormais classées au niveau du résultat d'exploitation, en remplacement du résultat exceptionnel.
Les produits et charges liées aux cessions d'actifs financiers sont désormais classées au niveau du résultat financier, en remplacement du résultat exceptionnel.

Les charges et produits liés à des cessions d'actifs incorporels, corporels et financiers demeurent présentés dans le résultat exceptionnel dans la colonne comparative 2024 du compte de résultat 2025, l'application des dispositions du Règlement et notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel n'étant pas d'application rétrospective.

Changement de méthode comptable à l'initiative du Groupe :
Le stock de pièces détachées précédemment évalué au dernier prix d'achat connu est désormais évalué au Prix d'achat moyen pondéré de façon à avoir une meilleure évaluation de ce stock.
L'impact à l'ouverture de l'exercice est de -104 293 € et figure au compte variation de stock.

2.5.12 Evénements postérieurs à la clôture :

Néant

3 PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1 Identification des sociétés comprises dans le périmètre

La consolidation du groupe FMB englobe les comptes des sociétés suivantes :

Sociétés	Forme	Siège social	N° SIRET	Méthode	% d'intérêt
HOLDING BONY	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	87320016600031	I.G.	56,02%
BONY IMMOB DU BREZET	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	44085688800019	I.G.	55,46%
C.B.D.N.	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	353112626	I.G.	56,02%
ESPACE AUTO D'AUVERGNE	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	44078968300024	I.G.	56,02%
EYBRAIL	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	34821996500012	I.G.	55,96%
GRAND GARAGE PARIS LYON	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	93625012500031	I.G.	56,02%
LA GRANDE RIGOLÊE	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	31453969300023	I.G.	56,02%
LES CHAMBONS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	32421436000012	I.G.	56,00%
LES CHAPIATS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	38923027700011	I.G.	54,91%
REPUBLIQUE AUTOS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	30247750000045	I.G.	56,02%
SODAVI	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	31327236100012	I.G.	56,02%
COBA	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	79140718200017	IG	56,02%
BLERIOT IMMOBILIER	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	50740091900019	I.G.	56,02%
BONY IMMOB DE MOULINS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	53864252100016	I.G.	55,96%
GRAND GARAGE DU VELAY	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	58575034200024	I.G.	56,02%
AUTOMOBILES DU VAL D'ALLIER	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	38205291800028	I.G.	56,02%
AVANTYS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	42959865900010	I.G.	56,02%
CEDAT-GRIFFONI	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	38428299200013	I.G.	56,02%
MBI	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	80105567400015	I.G.	56,02%
LLD BONY	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	82255117200015	I.G.	56,02%
BONY SALES MANAGER R.P	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	92055552100011	I.G.	56,02%
RICOUX	SAS	ZI de Felet 63300 THIERS	31712004600055	I.G.	56,02%
BONY SUD OUEST BSO	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	98837423700010	I.G.	56,02%

3.2 Variations de périmètre

Deux sociétés ont intégré le périmètre en 2025 :

- SAS RICOUX
- SAS BONY SUD OUEST BSO

3.3 Variations des pourcentages d'intérêts

Néant.

4 EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU TABLEAU DE FLUX CONSOLIDÉS

4.1 Postes du bilan consolidé

4.1.1 Actifs

4.1.1.1 Écarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition positif	31/12/2024	Variation Périmètre	Dotation	31/12/2025
Ecarts d'acquisition brut	2 812 953	578 194		3 391 147
Ecarts d'acquisition amortissement				0
Valeur Nette Comptable	**2 812 953**	**578 194**	**0**	**3 391 147**

4.1.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Autres Immobilisations Incorporelles Valeur Brute	31/12/2024	variation perimetre	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Concessions, brevets & droits similaires	703 958	20 984	580 844	210	1 305 576
Fonds commercial	2 762 585		8 146 134	1 525	10 907 194
Immobilisations Incorporelles (brut)	**3 466 543**	**20 984**	**8 726 978**	**1 735**	**12 212 770**

Immobilisations Incorporelles - Depr. Prov.-	31/12/2024	variation perimetre	Dotations	Reprise Dotations	31/12/2025
Concess., brevets & droits similaires (amt/prov)	600 050	20 984	132 015		753 049
Fonds commercial (amt/prov)	37 960				37 960
Autres immobilisations incorporelles (amt/prov)					

4.1.1.3 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	31/12/2024	variation perimetre	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Terrains et aménagements	4 936 455			40 309	4 896 146
Constructions & aménagements	27 254 170	342 465	748 119	1 147 186	27 197 568
Installations techniques, matériel & outillage	5 064 092	220 206	928 578	63 912	6 148 964
Immobilisations corporelles en cours	1 563 267			288 385	1 274 882
Autres immobilisations corporelles	24 636 198	975 427	3 897 925	1 202 395	28 307 155
Immobilisations corporelles (brut)	**63 454 182**	**1 538 098**	**5 574 622**	**2 742 187**	**67 824 715**

Immobilisations corporelles (amt/prov)	31/12/2024	variation perimetre	Dotation	Reprise	31/12/2025
Terrains et aménagements	343 601		971		344 572
Constructions & aménagements	16 999 500	342 465	771 270	121 081	17 992 154
Instalations techniques, matériel & outillage	4 445 005	214 977	241 448	62 915	4 838 515
Autres immobilisations corporelles	15 735 879	672 738	2 157 448	1 100 734	17 465 331
Immobilisations corporelles (amt/prov)	**37 523 985**	**1 230 180**	**3 171 137**	**1 284 730**	**40 640 572**

4.1.1.4 Immobilisations financières

Immobilisations financières diverses (brut)	31/12/2024	variation de périmétre	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Titres de participation	28 538		21 779		50 317
Titres immobilisés					0
Dépôts & cautionnements	175 416	600	126 595	12 049	290 562
Immobilisations financières diverses					0
Autres immobilisations financières(brut)	**203 954**	**600**	**148 374**	**12 049**	**340 879**

Immobilisations financières (prov)	31/12/2024	31/12/2025
Titres de participation (prov)		
Immobilisations financières (prov)	**0**	**0**

4.1.1.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués :

- Véhicules neufs : prix d'achat plus frais accessoires (aménagements, transports)
- Véhicules d'occasion : valeur de reprise plus frais de préparation et de remise en état moins primes de volume éventuelles
- Pièces, peintures, pneus, huiles, carburant : Prix d'achat moyen pondéré net des remises de fin d'année
- Travaux en cours : Coût de la Main d'œuvre directe

Les provisions pour dépréciation sont déterminées selon les méthodes suivantes :

- Véhicules neufs : Seuls les véhicules Renault Rent et les véhicules de société sont dépréciés au taux de 2.08% par mois de détention.
- Véhicules d'occasion : La dépréciation est déterminée par application d'un taux moyen statistique de 4 % à la valeur du véhicule.

- Pièces : - Les pièces sans vente depuis plus de 12 mois sont dépréciées à hauteur de 95% de leur valeur
  - Les pièces sans vente depuis plus de 6 mois sont dépréciées à hauteur de 50 % de leur valeur.

Stocks & en cours (brut)	31/12/2024	31/12/2025
Marchandises & matières premières (brut)	172 655 910	120 124 870
En cours de production biens & services (brut)	623 070	407 611
Produits intermédiaires & finis (brut)		
Stocks & en cours (brut)	173 278 980	120 532 481
Marchandises & matières premières (prov)	4 194 476	3 506 461
En cours de production biens & services (prov)		
Produits intermédiaires & finis (prov)		
Stocks & en cours (prov)	4 194 476	3 506 461
Stocks & en cours (net)	**169 084 504**	**117 026 020**

4.1.1.6 Créances clients et créances diverses

CREANCES	31/12/2025	31/12/2024
Avances & acomptes versés/commandes (brut)		
Clients & comptes rattachés (brut)	24 178 734	18 350 320
Autres créances diverses (brut)	27 525 391	18 430 241
Charges constatées d'avance	312 910	381 503
Clients et autres créances d'exploitation (brut)	**52 017 035**	**37 162 064**
Avances & acomptes versés/commandes (prov)		
Clients & comptes rattachés (prov)	753 776	732 265
Fourn. Débiteurs, autres créances exploit. (prov)		
Clients et autres créances d'exploitation (prov)	**753 776**	**732 265**

Toutes les créances sont exigibles à moins d'un an à l'exception de la créance de TVA sur marge constatée pour 115 300 € qui ne constitue pas une créance restituable.

Titres de placement et disponibilités

TRESORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Banques	8 193 009	4 028 869
Concours bancaires	-12 037 110	-2 374 711
Valeurs Mobilières de Placement	1 109	1 109
Comptes-courants associés	-1 785 731	-2 059 694
TRESORERIE	**-5 628 723**	**-404 427**

4.1.2 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres part du groupe :

Variation des capitaux propres part du groupe					
	Capital	**Réévaluation**	**Réserves**	**Résultat**	**CP part du groupe**
Capitaux propres au 31/12/2024	**14 177 070**	**-**	**1 455 768**	**819 587**	**16 452 425**
Augmentation de capital					0
Affectation du résultat			819 587	-819 587	0
Part du groupe dans le résultat				216 663	216 663
Correction d'erreur			18 157		18 157
Capitaux propres au 31/12/2025	**14 177 070**	**0**	**2 293 512**	**216 663**	**16 687 245**

C:\Users\JFAG\AppData\Local\Temp\acrobat_sbx\PDFMakerCreatePDF\Tableau bilan annexe 2018.xlsm

Tableau de variation des intérêts minoritaires :

Variation des capitaux propres part des minoritaires					
	Capital	**Primes**	**Réserves**	**Résultat**	**CP part des minoritaires**
Intérêts minoritaires au 31/12/2024	**0**	**0**	**16 377 899**	**850 734**	**17 228 633**
Affectation du résultat			-250 142	-850 734	-1 100 876
Part des minoritaires dans le résultat				386 078	386 078
Correction d'erreur			-18 219		-18 219
Intérêts minoritaires au 31/12/2025	**0**	**0**	**16 109 538**	**386 078**	**16 495 616**

4.1.3 Autres postes de passif

4.1.3.1 Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2024	Variation perimetre	Dotation	Reprises	31/12/2025
Provisions litiges, procès & pénalités					0
Provisions garantie	30 667	2 450 000		238 667	2 242 000
Autres provisions pour risques et charges	204 192	10 027	310 012	10 027	514 204
Provisions pour risques	**234 859**	**2 460 027**	**310 012**	**248 694**	**2 756 204**
Provisions indemnités de départ en retraite					
Ecarts d'acquisition négatifs					
Provision réglementées (amort dérogatoires)					
Provisions pour R&C	**234 859**	**2 460 027**	**310 012**	**248 694**	**2 756 204**
Provisions pour risques & charges	**234 859**	**2 460 027**	**310 012**	**248 694**	**2 756 204**

La provision pour engagement de reprise de 2 450 000 € provient de l'imputation sur le prix d'acquisition des fonds par B.S.O. de la reprise de cet engagement existant à la date d'acquisition.

4.1.3.2 Emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Emprunts auprès des établissements de crédit	28 845 278	22 438 829	7 622 402	43 661 705
Autres emprunts & dettes financières	7 979 176		1 249 205	6 729 971
Dettes financières long terme	**36 824 454**	**22 438 829**	**8 871 607**	**50 391 676**
Concours bancaires courants	**2 368 543**	**9 668 848**		**12 037 391**
Dettes financières	**39 192 997**	**32 107 677**	**8 871 607**	**62 429 067**

Échéancier des dettes :

Nature	31/12/2025	à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt auprès des établissement de crédit	43 661 705	22 102 273	15 843 649	5 715 783
Autres emprunts & dettes financières	6 729 971	2 797 773	3 932 198	

Le montant à moins d'un an intègre les lignes de financement COGERA à hauteur de 16 156 000 €.

Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs & Autres dettes d'exploitations	31/12/2024	31/12/2025
Avances & acomptes reçus / commandes	1 372 469	1 076 586
Fournisseurs & comptes rattachés	101 115 409	155 196 939
Dettes fiscales & sociales	8 438 168	11 778 597
Clients créditeurs & autres dettes d'exploitation	3 435 072	3 529 002
Fournisseurs & autres dettes d'exploitation	**114 361 118**	**171 581 124**

4.2 Postes du compte de résultat consolidé

4.2.1 Impôts sur les bénéfices

4.2.1.1 Preuve d'impôt :

Cette preuve d'impôt consiste à faire le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur. La preuve d'impôt est présentée dans le tableau suivant :

PREUVE DE L'IMPOT	31/12/2025
Résultat consolidé	602 741
Impôt sur les résultats comptabilisé	567 587
Résultat consolidé avant impôt (A)	**1 170 328**
Taux d'impôt (B)	**25%**
Charge d'impôt Théorique (AXB)	**292 582**
Desactivation déficits activés en N-1	218 135
utilisation de Rpeort déficitaires antérieurs	
Résultat de consolidation non fiscalisé	-3 750
Amortissement ecart acquisition non déductible	
Quote part frais et charges non déductible	36 466
Résultat des sociétés transparentes	
Charges définitivement non déductibles	3 831
Autres corrections fiscales	20 322
Correction taux IS s/retraitements écarts évaluation	
autres corrections	
Charge d'Impôt au compte de résultat co	**567 586**

Les déficits fiscaux dégagés par les sociétés BONY SUD OUEST BSO et RICOUX devraient être imputés sur les résultats futurs bénéficiaires à court terme et ont donné lieu à constatation à une économie d'impôt différé.

Le calcul des impositions différées est effectué sur la base du taux d'impôt en vigueur soit 25 %.

4.2.2 Charges de personnel :

Charges de Personnel	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et traitements	25 028 865	20 318 343
Charges sociales	9 069 777	7 667 305
Participation des salariés	179 484	114 416
TOTAL	**34 278 126**	**28 100 064**

A la date de clôture, le groupe FMB employait **925** personnes.

La participation des salariés au bénéfice du groupe s'élève à **179 484** euros en 2025.

4.2.3 Détail des produits et charges exceptionnels :

Néant.

5 Engagements hors bilan

SOCIETES	Nature	MONTANT
AVA	Nantissement FDC et matériels	342 987
GGPL	Nantissement FDC et matériels	42 814
GGV	Nantissement FDC	46 690
HOLDING BONY	Nantissement TITRES	999 248
REPUBLIQUE AUTOS	Nantissement FDC	286 605
EAA	Nantissement FDC	27 482
SODAVI	GAGE	24 779
FMB	NANTISSEMENT DE TITRES	3 199 236
BONY SALES MANAGER	NANTISSEMENT TITRES BSO	2 163 333
TOTAL		**7 133 174**

DSD AVOCATS
SELARL au capital de 1000 €
56, boulevard Gustave Flaubert
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS Clermont-Fd 903 291 763

FMB
Société par Actions Simplifiée
au capital de 14 177 070 euros
Siège social : 4-8 rue Louis Blériot
Zone Industrielle du Brézet
63000 CLERMONT FERRAND
948 479 928 RCS CLERMONT FERRAND

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE BONY
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2026

Mesdames, Messieurs,

Notre société étant tenue d'établir des comptes consolidés en vertu des articles L 233-16 et suivants du Code du Commerce, il vous sera demandé de bien vouloir approuver les dits comptes.

A cet effet nous vous présentons notre rapport sur la gestion du groupe.

Au cours de cette assemblée, il vous sera également donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur la consolidation.

Tous les documents vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans le délai légal.

Nous pourrons, après la présentation ou lecture de ces documents, vous donner toutes précisions complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés prises en compte pour l'établissement des comptes consolidées sont les suivantes :

Dénomination	*SIREN*	*Activité*	*Date de clôture*	*Détention*
ESPACE AUTOMOBILE D'AUVERGNE	440 789 683	Concession automobile	31 décembre	56,02 %
GRAND GARAGE PARIS LYON	936 250 125	Concession automobile	31 décembre	56,02 %
REPUBLIQUE AUTOS	302 477 500	Concession automobile	31 décembre	56,02 %
SODAVI	313 272 361	Concession automobile	31 décembre	56,02 %
COBA	791 407 182	Achat, vente, location véhicules d'occasion	31 décembre	56,02 %
BONY IMMOBILIERE DU BREZET	440 856 888	Immobilière	31 décembre	56,02 %
CBDN	353 112 626	Immobilière	31 décembre	55,46 %

LA GRANDE RIGOLEE	314 539 693	Immobilière	31 décembre	56,02 %
BLERIOT IMMOBILIER	507 400 919	Immobilière	31 décembre	56,02 %
BONY IMMOBILIERE DE MOULINS	538 642 521	Immobilière	31 décembre	55,96 %
GRAND GARAGE DU VELAY	585 750 342	Concession automobile	31 décembre	56,02 %
AUTOMOBILES DU VAL D'ALLIER	382 052 918	Concession automobile	31 décembre	56,02 %
AVANTYS	429 598 659	Immobilière	31 décembre	56,02 %
CEDAT GRIFFONI	384 282 992	Immobilière	31 décembre	56,02 %
LLD BONY	822 551 172	Location longue durée de véhicules	31 décembre	56,02 %
USSEL EYBRAIL	348 219 965	Immobilière	31 décembre	55,91 %
HOLDING BONY	873 200 166	Sous-holding	31 décembre	56,02 %
BONY SALES MANAGERS RP	920 555 521	Sous-holding	31 décembre	56,02 %
DES CHAMBONS	324 214 360	Immobilière	31 décembre	56 %
LES CHAPIATS	389 230 277	Immobilière	31 décembre	55,46 %
MBI	801 055 674	Immobilière	31 décembre	56,02 %
FMB	948 479 928	Holding	31 décembre	100 %

Variation de périmètre :

Au cours de l'exercice écoulé, intégration de deux nouvelles sociétés :

- RICOUX (SIREN 317 120 046) : concession automobile – 31 décembre – 56,02 %
- BONY SUD OUEST BSO (SIREN 988 374 237) : concession automobile – 31 décembre – 56,02 %

2. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La société FMB exerçant, sur toutes les sociétés membres du groupe intégré, un contrôle exclusif, l'ensemble des sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

3. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION ET RESULTAT DE CETTE ACTIVITE

Le Chiffre d'Affaires consolidé s'est élevé à	396 668 899 €
Les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à	402 513 426 €
Les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à	399 300 513 €
D'où un résultat d'exploitation consolidé de	3 212 913 €
Le résultat financier consolidé s'est élevé à	-2 042 585 €
Le résultat exceptionnel consolidé s'est élevé à	0 €
Les dotations aux provisions sur amortissements des écarts d'acquisition ...	0 €
L'Impôt sur les bénéfices consolidé s'élève à	523 337 €
Les impôts différés s'élèvent à	-44 250 €
Résultat net avant minoritaires	602 741 €
Intérêt minoritaires	386 076 €
Résultat net part du groupe	216 665 €

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres consolidés part du groupe s'élevaient à 16 687 245 €.

4. PROGRÈS RÉALISES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LA SOCIÉTÉ ET LE GROUPE CONSOLIDÉ

En 2025 Le groupe a fait un chiffre d'affaires consolidé de 396.669 k€ contre 343.548 ke en 2024. Le résultat net part du groupe est de 644 k€ contre 1.670 k€ l'an passé. Le résultat global du groupe a été notamment impacté par les résultats négatifs de REPUBLIQUE AUTOS (Nissan) mais également par les résultat des filiales dépositaires de la marque Renault-Dacia-Alpine en retrait par rapport aux dernières années et notamment GGV et AVA.

Nous avons mis en service au 10 février 2025 la nouvelle plateforme rue boulanger à CLERMONT-FERRAND et centralisé les livraisons des pièces détachées.

Nous avons racheté la société RICOUX en date du 1er Avril 2025 (sites de Thiers et Ambert) et acquis via la société BONY SUD OUEST BSO qui est filiale de la BONY SALES MANAGER, 12 fonds de commerce du groupe FABRE à savoir : AURILLAC, FIGEAC, VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, ONET LE CHATEAU, MILLAU, ALBI, GAILLAC, CARMAUX et LAVAUR pour Renault et AURILLAC, ALBI et ONET LE CHATEAU pour Nissan.

5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSOLIDÉ

Pour l'année 2026, nous allons continuer de travailler à la bonne maitrise de nos marges et du développement des chiffre d'affaires sur toutes nos filiales.

Concernant la marque NISSAN, nous allons accélérer la restructuration de nos sites et de notre exploitation pour endiguer les pertes et équilibrer les comptes au plus tôt.

Pour la partie RENAULT, nous devons continuer investir dans l'évolution de la signalétique RENAULT - DACIA et dans les bornes électriques afin d'accompagner la transition énergétique des véhicules.

Notre HUB PR est fonctionnel depuis le 10 février 2025 et nous allons développer son activité hors groupe et par un service sur les autres sites du groupe non couvert à ce jour.

Les investissements sur la marque ALPINE nous ouvrent de bonnes perspectives et les nouveaux modèles qui vont venir compléter celle-ci nous permettront d'assoir notre rentabilité.

Nous allons continuer l'intégration des nouveaux sites acquis en 2025 et de nos nouveaux collaborateurs au sein du groupe.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

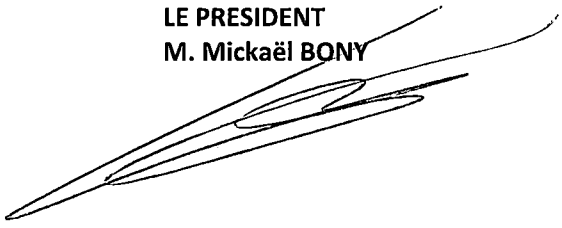
7. ACTIVITÉS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSOLIDÉ EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous n'avons pas d'information particulière à donner dans le cadre de ce rapport.

* *
*

Nous espérons que ce rapport de gestion sur le groupe BONY vous a donné satisfaction et nous vous demandons de bien vouloir approuver les résolutions que nous allons soumettre à votre vote après la lecture des rapports du commissaire aux comptes et après que vous aurez pu présenter vos éventuelles observations sur notre gestion.

LE PRESIDENT
M. Mickaël BONY



VISAS
Commissariat

DEPOT N° 4777

DU 08 AVR. 2026

FMB

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

31/12/2025

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT 56 Bd Gustave Flaubert BP 355 63010 CLERMONT-FERRAND Cedex	**BTB AUDIT** 15 rue Cugnot 63540 ROMAGNAT

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT
56 Bd Gustave Flaubert
BP 355
63010 CLERMONT-FERRAND Cedex

BTB AUDIT
15 rue Cugnot

63540 ROMAGNAT

FMB

4 – 8 rue Louis Blériot
63000 CLERMONT-FERRAND

SAS au capital de 14.177.070 €uros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'associé unique la société FMB,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FMB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés qui expose d'une part le changement de méthode comptable relatif au règlement ANC 2022-06 et d'autre part le changement de méthode comptable relatif à la méthode de valorisation des stocks de pièces détachées.

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les notes « 2.4.3 Traitement des écarts d'acquisition » et « 2.5.1.1.1 Ecart d'acquisition » indiquent les méthodes de valorisation des écarts d'acquisition.

Nous avons revu l'approche utilisée par le Groupe FMB et sur la base des éléments disponibles, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT	**BTB AUDIT**
Jean-Edern MAZERON ✓ Certifié par yousign	Michel BARTHELEMY ✓ Certifié par yousign
Jean-Edern MAZERON	Michel BARTHELEMY

ANNEXE – Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

SAS FMB

4 rue Louis Bleriot

63000 CLERMONT-FERRAND

Comptes consolidés

Exercice 01.01.2025 -31.12.2025

Sommaire

1.1 BILAN CONSOLIDE 3
1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 4
1.3 TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE 5

2 PRINCIPES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION 6

2.1 ACTIVITE 6
2.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 6
2.3 REFERENTIEL COMPTABLE 6
2.4 MODALITES DE CONSOLIDATION 6
2.4.1 Méthodes de consolidation 6
2.4.2 Homogénéité des méthodes comptables : 6
2.4.3 Traitement des écarts d'acquisition 7
2.4.4 Traitement des écarts d'évaluation : 7
2.4.5 Méthodes de conversion utilisées 7
2.4.6 Dates de clôture des comptes consolidés 7
2.5 METHODES ET REGLES D'EVALUATION 7
2.5.1 Immobilisations corporelles ou incorporelles 7
2.5.2 Immobilisations financières 8
2.5.3 Stocks et travaux en–cours 8
2.5.4 Provisions pour risques et charges 9
2.5.6 Créances clients 9
2.5.7 Les engagements de retraite 9
2.5.8 Impôts 9
2.5.9 Résultat par action 9
2.5.10 Charges et produits exceptionnels 9
2.5.11 Changement de méthodes comptables 9
2.5.12 Evénements postérieurs à la clôture : 10

3 PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION 11

3.1 IDENTIFICATION DES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE 11
3.2 VARIATIONS DE PERIMETRE 12
3.3 VARIATIONS DES POURCENTAGES D'INTERETS 12

4 EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU TABLEAU DE FLUX CONSOLIDÉS 13

4.1 POSTES DU BILAN CONSOLIDE 13
4.1.1 Actifs 13
4.1.2 Capitaux propres 17
4.1.3 Autres postes de passif 18
4.2 POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 19
4.2.1 Impôts sur les bénéfices 19
4.2.2 Charges de personnel : 20

5 ENGAGEMENTS HORS BILAN 21

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1 Bilan consolidé

ACTIF	Brut	Amort. et provisions	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	15 605 442	791 010	14 814 432	5 641 485
Immobilisations corporelles	67 824 813	40 640 638	27 184 175	25 930 196
Titres de participation	50 317		50 317	28 538
Titres mise en équivalence				
Autres immobilisations financières	290 562		290 562	175 416
Actif immobilisé	**83 771 134**	**41 431 648**	**42 339 486**	**31 775 635**
Stocks & en cours	173 278 981	4 194 476	169 084 505	117 026 020
Clients et comptes rattachés	24 178 734	753 776	23 424 958	17 618 054
Autres créances *	27 525 391		27 525 391	18 430 243
Comptes de régularisation actif	312 910		312 910	381 503
Valeurs mobilières de placement	1 109		1 109	1 109
Trésorerie	8 193 009		8 193 009	4 027 476
Actif circulant	**233 490 134**	**4 948 252**	**228 541 882**	**157 484 405**
TOTAL ACTIF	**317 261 268**	**46 379 900**	**270 881 368**	**189 260 040**
**** Dont Impôt différé Actif***	***220 997***			244640

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	14 177 070	14 177 070
Primes d'émission , fusion, apport		
Réserves & report à nouveau	2 293 512	1 455 768
Ecarts de conversion		
Résultat Groupe	216 663	819 587
Capitaux propres part du Groupe	**16 687 245**	**16 452 425**
Intérêts minoritaires	**16 495 616**	**17 228 633**
Autres fonds propres		
Provisions pour risques & charges	2 756 204	234 859
Ecarts d'acquisition négatifs		
Provisions pour risques & charges	**2 756 204**	**234 859**
Dettes financières	62 429 067	39 192 997
Fournisseurs et comptes rattachés	155 196 941	102 487 880
Autres dettes *	16 384 185	12 556 434
Comptes de régularisation passif	932 110	1 106 812
Total dettes	**234 942 303**	**155 344 123**
TOTAL PASSIF	**270 881 368**	**189 260 040**
**** Dont Impôt différé Passif***	***400 311***	***409 812***

1.2 Compte de résultat consolidé

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	**402 513 426**	**349 349 333**
Chiffre d'affaires	396 668 899	343 548 867
Autres produits d'exploitation	1 029 121	1 649 693
Produits des cessions d'immobilisations	1 012 491	
Reprises de provisions d'exploitation	3 802 915	4 150 773
CHARGES D'EXPLOITATION	**399 300 513**	**345 598 966**
Achats & variations de stocks	331 403 345	292 582 307
Charges externes & autres charges	21 576 910	15 569 206
Impôts & taxes	2 367 092	2 245 687
Charges de personnel	34 278 126	28 100 064
dont participation des salariés	*179 484*	*114 416*
Dotations aux amortissements d'expl. (net)	3 323 566	3 106 404
Dotations aux provisions d'exploitation	4 475 784	3 644 240
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	1 103 955	
Autres charges	771 735	351 058
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 212 913**	**3 750 367**
Dot. Amort. & prov. des écarts d'acquisition (net)		
RESULTAT D'EXPLOITATION après Amort.Ecarts d'acquisition	**3 212 913**	**3 750 367**
PRODUITS FINANCIERS	**3 149 477**	**3 885 490**
Produits financiers de participation		
Produits des placements		
Autres produits fin. & transfert de charges	3 149 477	3 885 490
Reprises de provisions financières		
CHARGES FINANCIERES	**5 192 062**	**5 694 057**
Intérêts & charges assimilées	5 192 062	5 694 057
Charges nettes s/ cessions de VMP		
Autres charges fin.		
Dotations aux amort. & prov. Financières		
RESULTAT FINANCIER	**-2 042 585**	**-1 808 567**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**1 228 064**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**755 036**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**473 028**
Impôts s/ les bénéfices	523 337	896 007
Impôts différés	44 250	-151 501
Part dans le résultat net des MEE		
RESULTAT NET AVANT MINORITAIRES	**602 741**	**1 670 322**
Intérêts minoritaires	386 076	850 734
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**216 665**	**819 588**
RESULTAT NET PART DU GROUPE par action cf §2.5.9	**NS**	**NS**

1.3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

TABLEAUX DE FLUX	31/12/2025	31/12/2024
Résultat Groupe	**216 665**	**819 588**
intérêts minoritaires	386 076	850 734
Variation des provisions pour risques et charges	61 318	-201 142
Dotation aux Amortissements	3 527 693	2 595 042
Variation des impôts différés	-20 609	-151 501
Plus ou moins values de cession d'immobilisations	91 464	12 587
Marge brute d'autofinancement	**4 262 607**	**3 925 308**
Variation du BFR (hors variation des ID)	**-8 884 662**	**-1 214 919**
TOTAL DES FLUX GENERES PAR L'ACTIVITE (A)	**-4 622 055**	**2 710 389**
Acquisition ou augmentation de l'actif immobilisé	-11 659 785	-3 065 908
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé	1 012 491	495 128
Incidence des variations de périmètre	-2 130 624	
Variation des dettes sur immobilisations et en encours	-439 370	-239 125
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT (B)	**-13 217 288**	**-2 809 905**
Variation de perimétre		
Dividendes versés	-1 100 878	-450 973
Souscription d'emprunts	22 310 651	1 294 261
Diminution des dettes financières	-8 594 726	-6 370 590
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)	**12 615 047**	**-5 527 302**
Incidence des écarts de conversion (D)		
Variation de trésorerie courante	**-5 224 296**	**-5 626 818**

Détail de la trésorerie à la clôture :

TRESORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Banques	8 193 009	4 028 869
Concours bancaires	-12 037 110	-2 374 711
Valeurs Mobilières de Placement	1 109	1 109
Comptes-courants associés	-1 785 731	-2 059 694
TRESORERIE	**-5 628 723**	**-404 427**

2 PRINCIPES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

2.1 Activité

La société FMB est une société par actions simplifiée de droit français ayant son siège social à Clermont-Ferrand, 4 rue Louis Blériot.
Son activité a pour objet toutes activités de caractère financier directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle-même ou pour le compte de tiers

Elle est la société mère d'un groupe qui exerce la totalité de ses activités dans les secteurs de la vente et de la réparation de véhicules automobiles, ainsi que toutes activités immobilières rattachées.

Elle contrôle la SAS Holding BONY et le sous-groupe contrôlé par elle.
La SAS FMB établit des comptes consolidés à titre obligatoire.

2.2 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice deux opérations de croissance externe ont permis d'accroitre le périmètre géographique du groupe.

2.3 Référentiel comptable

Le règlement ANC 2020-01 est le référentiel comptable pour l'établissement des comptes consolidés.

Par ailleurs cet exercice est concerné par la **Première application du Règlement comptable ANC 2022-06, modifiant le Plan Comptable Général (Règlement ANC 2014-03).**

2.4 Modalités de consolidation

2.4.1 Méthodes de consolidation

Toutes les filiales et participations placées sous le contrôle exclusif de la société FMB sont retenues dans le périmètre de consolidation.

La méthode de l'intégration globale est utilisée pour toutes les sociétés pour lesquelles le groupe détient un contrôle exclusif. Ce dernier s'entend du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle des sociétés contrôlées afin de tirer un avantage de leurs activités.

Par application de la méthode de l'intégration globale :
- Le bilan consolidé reprend les éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de l'entreprise consolidée, déterminés d'après les règles de consolidation.
- Le compte de résultat consolidé reprend les éléments constitutifs du résultat de l'entreprise consolidée, déterminé d'après les règles de consolidation.
- Les comptes et opérations entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées sont éliminés.

2.4.2 Homogénéité des méthodes comptables :

Les comptes des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont établis selon des méthodes homogènes. Ainsi, aucun retraitement d'homogénéité significatif n'est enregistré pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

2.4.3 Traitement des écarts d'acquisition

Les sociétés entrant dans le périmètre sont consolidées à partir de leur date de prise de contrôle si elles disposent d'une situation comptable intermédiaire à cette date, ou à défaut à partir de leur dernière situation connue.

Le poste « écart d'acquisition » enregistre l'écart entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs d'une société, identifiés à la date d'acquisition.

La détermination de la valeur d'entrée des actifs et des passifs est faite conformément aux dispositions de Règlement 2020.01

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis.

Cf partie 2.5.1 ci-dessous.

2.4.4 Traitement des écarts d'évaluation :

Néant.

2.4.5 Méthodes de conversion utilisées

Le groupe ne possède pas de filiales étrangères.

2.4.6 Dates de clôture des comptes consolidés

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre 2025.

2.5 Méthodes et règles d'évaluation

2.5.1 Immobilisations corporelles ou incorporelles

2.5.1.1 Mode et méthodes d'évaluation appliqués

2.5.1.1.1 Ecart d'acquisition

L'écart entre le coût d'acquisition des titres et les valeurs actives et passives des filiales entrées dans le groupe ont été comptabilisés à l'actif et correspondent aux valeurs suivantes :

- Pour la SAS HOLDING BONY, l'écart d'acquisition s'élève à 2 812 953 € euros.
- Pour la SAS RICOUX , l'écart d'acquisition s'élève à 578 194 €.

2.5.1.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- L'écart d'acquisition pour 3 391 147 euros
- Des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition, pour : 1 305 576 euros
- Les fonds de commerce comptabilisés à leur coût d'acquisition : 10 907 194 euros

2.5.1.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif à leur coût d'acquisition.

2.5.1.2 Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions pour dépréciation

Les durées usuelles d'amortissement sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Constructions	de 10 à 50 ans	Linéaire
Installations techniques agencements	de 3 à 15 ans	Linéaire
Installations techniques matériels et outillages	de 5 à 10 ans	Dégressif ou linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	de 5 à 10 ans	Dégressif ou linéaire
Mobiliers	de 5 à 10 ans	Dégressif ou linéaire

2.5.2 Immobilisations financières

Les titres de participations correspondent aux prix d'acquisition des titres de sociétés non consolidées détenus par des filiales du groupe.

Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'usage s'avère inférieure à leur valeur comptable.
La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, mais également, de l'intérêt que ces sociétés représentent pour le Groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

2.5.3 Stocks et travaux en–cours

Les éléments identifiables sont évalués à leur coût réel d'entrée.

Les éléments interchangeables sont évalués selon la méthode « premier entré - premier sorti ».
Pour des raisons pratiques le prix d'achat moyen pondéré a été retenu au 31/12/2025.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires sous déduction des primes de volume éventuelles.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

Les sociétés ont appliqué le règlement 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs qui prévoit, notamment, la prise en compte dans le calcul de la valorisation des stocks à la date de clôture, des rabais, remises et ristournes obtenus.

2.5.4 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément au règlement du CRC 00-06 relatif aux passifs. Ainsi, elles peuvent être analysées comme un passif, c'est-à-dire qu'elles reflètent une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

2.5.5 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le gain ou la perte latente sont pris en compte par le biais d'une provision pour dépréciation (non déductible fiscalement) ou par la réintégration fiscale du gain.

2.5.6 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5.7 Les engagements de retraite

Les contrats obligatoires de prévoyance des salariés de l'automobile couvrent les indemnités de fin de carrière.

2.5.8 Impôts

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul, corrigé de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable sur les décalages temporaires d'imposition et sur les retraitements de consolidation.

Le calcul des impositions différées est effectué sur la base du taux d'impôt en vigueur soit 25 %.

2.5.9 Résultat par action

Le résultat par action déterminé en divisant le résultat net consolidé « part du groupe » par le nombre d'actions émises par la société FMB est de 0.004 €.

Il n'existe pas d'instruments dilutifs.

2.5.10 Charges et produits exceptionnels

Le groupe ne comptabilise en exceptionnel que les évènements extraordinaires.

2.5.11 Changement de méthodes comptables

la **Première application du Règlement comptable ANC 2022-06, modifiant le Plan Comptable Général (Règlement ANC 2014-03) constitue un changement de méthodes ;**

Ce changement de méthode s'applique à compter de la date d'ouverture de l'exercice.
Son application est en effet obligatoire pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2025.
S'agissant d'un changement de réglementation, il s'impose à l'entité.
Aucun retraitement n'est intervenu sur les comptes des exercices antérieurs.
Les principales incidences de ce changement de présentation sont décrites dans les paragraphes suivants.

Incidence sur les produits et charges exceptionnels
Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024, sur les deux seules lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
Par ailleurs, une nouvelle définition de ces produits et charges a été retenue par l'Autorité de normalisation comptable. A compter du 1er janvier 2025, sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Les écritures comptables d'origine purement fiscale, telles que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des normes comptables, restent comptabilisées en résultat exceptionnel. De même restent inscrits en résultat exceptionnel les changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales, ou les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de
corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

Incidence de la suppression de la technique des transferts de charges
Les transferts de charges d'exploitation constatés dans le compte de résultat de 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions »;
Désormais, les opérations antérieurement constatées en transferts de charges connaissent désormais le traitement comptable suivant :

- Remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 ;
- Refacturations auprès d'entités liées ou de locataires comptabilisées en prestations de services ;
- Avantages en nature, comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 ;
- Remboursement d'assurance, comptabilités en Autres produits en 2025

Incidence sur les cessions d'actifs
Les produits et charges liées aux cessions d'actifs incorporels et corporels sont désormais classées au niveau du résultat d'exploitation, en remplacement du résultat exceptionnel.
Les produits et charges liées aux cessions d'actifs financiers sont désormais classées au niveau du résultat financier, en remplacement du résultat exceptionnel.

Les charges et produits liés à des cessions d'actifs incorporels, corporels et financiers demeurent présentés dans le résultat exceptionnel dans la colonne comparative 2024 du compte de résultat 2025, l'application des dispositions du Règlement et notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel n'étant pas d'application rétrospective.

Changement de méthode comptable à l'initiative du Groupe :
Le stock de pièces détachées précédemment évalué au dernier prix d'achat connu est désormais évalué au Prix d'achat moyen pondéré de façon à avoir une meilleure évaluation de ce stock.
L'impact à l'ouverture de l'exercice est de -104 293 € et figure au compte variation de stock.

2.5.12 Evénements postérieurs à la clôture :

Néant

3 PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1 Identification des sociétés comprises dans le périmètre

La consolidation du groupe FMB englobe les comptes des sociétés suivantes :

Sociétés	Forme	Siège social	N° SIRET	Méthode	% d'intérêt
HOLDING BONY	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	87320016600031	I.G.	56,02%
BONY IMMOB DU BREZET	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	44085688800019	I.G.	55,46%
C.B.D.N.	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	353112626	I.G.	56,02%
ESPACE AUTO D'AUVERGNE	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	44078968300024	I.G.	56,02%
EYBRAIL	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	34821996500012	I.G.	55,96%
GRAND GARAGE PARIS LYON	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	93625012500031	I.G.	56,02%
LA GRANDE RIGOLÊE	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	31453969300023	I.G.	56,02%
LES CHAMBONS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	32421436000012	I.G.	56,00%
LES CHAPIATS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	38923027700011	I.G.	54,91%
REPUBLIQUE AUTOS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	30247750000045	I.G.	56,02%
SODAVI	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	31327236100012	I.G.	56,02%
COBA	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	79140718200017	IG	56,02%
BLERIOT IMMOBILIER	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	50740091900019	I.G.	56,02%
BONY IMMOB DE MOULINS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	53864252100016	I.G.	55,96%
GRAND GARAGE DU VELAY	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	58575034200024	I.G.	56,02%
AUTOMOBILES DU VAL D'ALLIER	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	38205291800028	I.G.	56,02%
AVANTYS	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	42959865900010	I.G.	56,02%
CEDAT-GRIFFONI	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	38428299200013	I.G.	56,02%
MBI	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	80105567400015	I.G.	56,02%
LLD BONY	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	82255117200015	I.G.	56,02%
BONY SALES MANAGER R.P	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	92055552100011	I.G.	56,02%
RICOUX	SAS	ZI de Felet 63300 THIERS	31712004600055	I.G.	56,02%
BONY SUD OUEST BSO	SAS	4 rue L. Blériot 63017 CLERMONT-FD	98837423700010	I.G.	56,02%

3.2 Variations de périmètre

Deux sociétés ont intégré le périmètre en 2025 :

- SAS RICOUX
- SAS BONY SUD OUEST BSO

3.3 Variations des pourcentages d'intérêts

Néant.

4 EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU TABLEAU DE FLUX CONSOLIDÉS

4.1 Postes du bilan consolidé

4.1.1 Actifs

4.1.1.1 Écarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition positif	31/12/2024	Variation Périmètre	Dotation	31/12/2025
Ecarts d'acquisition brut	2 812 953	578 194		3 391 147
Ecarts d'acquisition amortissement				0
Valeur Nette Comptable	**2 812 953**	**578 194**	**0**	**3 391 147**

4.1.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Autres Immobilisations Incorporelles Valeur Brute	31/12/2024	variation perimetre	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Concessions, brevets & droits similaires	703 958	20 984	580 844	210	1 305 576
Fonds commercial	2 762 585		8 146 134	1 525	10 907 194
Immobilisations Incorporelles (brut)	**3 466 543**	**20 984**	**8 726 978**	**1 735**	**12 212 770**

Immobilisations Incorporelles - Depr. Prov.-	31/12/2024	variation perimetre	Dotations	Reprise Dotations	31/12/2025
Concess., brevets & droits similaires (amt/prov)	600 050	20 984	132 015		753 049
Fonds commercial (amt/prov)	37 960				37 960
Autres immobilisations incorporelles (amt/prov)					

4.1.1.3 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	31/12/2024	variation perimetre	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Terrains et aménagements	4 936 455			40 309	4 896 146
Constructions & aménagements	27 254 170	342 465	748 119	1 147 186	27 197 568
Installations techniques, matériel & outillage	5 064 092	220 206	928 578	63 912	6 148 964
Immobilisations corporelles en cours	1 563 267			288 385	1 274 882
Autres immobilisations corporelles	24 636 198	975 427	3 897 925	1 202 395	28 307 155
Immobilisations corporelles (brut)	**63 454 182**	**1 538 098**	**5 574 622**	**2 742 187**	**67 824 715**

Immobilisations corporelles (amt/prov)	31/12/2024	variation perimetre	Dotation	Reprise	31/12/2025
Terrains et aménagements	343 601		971		344 572
Constructions & aménagements	16 999 500	342 465	771 270	121 081	17 992 154
Instalations techniques, matériel & outillage	4 445 005	214 977	241 448	62 915	4 838 515
Autres immobilisations corporelles	15 735 879	672 738	2 157 448	1 100 734	17 465 331
Immobilisations corporelles (amt/prov)	**37 523 985**	**1 230 180**	**3 171 137**	**1 284 730**	**40 640 572**

4.1.1.4 Immobilisations financières

Immobilisations financières diverses (brut)	31/12/2024	variation de périmétre	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Titres de participation	28 538		21 779		50 317
Titres immobilisés					0
Dépôts & cautionnements	175 416	600	126 595	12 049	290 562
Immobilisations financières diverses					0
Autres immobilisations financières(brut)	**203 954**	**600**	**148 374**	**12 049**	**340 879**

Immobilisations financières (prov)	31/12/2024	31/12/2025
Titres de participation (prov)		
Immobilisations financières (prov)	**0**	**0**

4.1.1.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués :

- Véhicules neufs : prix d'achat plus frais accessoires (aménagements, transports)
- Véhicules d'occasion : valeur de reprise plus frais de préparation et de remise en état moins primes de volume éventuelles
- Pièces, peintures, pneus, huiles, carburant : Prix d'achat moyen pondéré net des remises de fin d'année
- Travaux en cours : Coût de la Main d'œuvre directe

Les provisions pour dépréciation sont déterminées selon les méthodes suivantes :

- Véhicules neufs : Seuls les véhicules Renault Rent et les véhicules de société sont dépréciés au taux de 2.08% par mois de détention.
- Véhicules d'occasion : La dépréciation est déterminée par application d'un taux moyen statistique de 4 % à la valeur du véhicule.

- Pièces : - Les pièces sans vente depuis plus de 12 mois sont dépréciées à hauteur de 95% de leur valeur
  - Les pièces sans vente depuis plus de 6 mois sont dépréciées à hauteur de 50 % de leur valeur.

Stocks & en cours (brut)	31/12/2024	31/12/2025
Marchandises & matières premières (brut)	172 655 910	120 124 870
En cours de production biens & services (brut)	623 070	407 611
Produits intermédiaires & finis (brut)		
Stocks & en cours (brut)	173 278 980	120 532 481
Marchandises & matières premières (prov)	4 194 476	3 506 461
En cours de production biens & services (prov)		
Produits intermédiaires & finis (prov)		
Stocks & en cours (prov)	4 194 476	3 506 461
Stocks & en cours (net)	**169 084 504**	**117 026 020**

4.1.1.6 Créances clients et créances diverses

CREANCES	31/12/2025	31/12/2024
Avances & acomptes versés/commandes (brut)		
Clients & comptes rattachés (brut)	24 178 734	18 350 320
Autres créances diverses (brut)	27 525 391	18 430 241
Charges constatées d'avance	312 910	381 503
Clients et autres créances d'exploitation (brut)	**52 017 035**	**37 162 064**
Avances & acomptes versés/commandes (prov)		
Clients & comptes rattachés (prov)	753 776	732 265
Fourn. Débiteurs, autres créances exploit. (prov)		
Clients et autres créances d'exploitation (prov)	**753 776**	**732 265**

Toutes les créances sont exigibles à moins d'un an à l'exception de la créance de TVA sur marge constatée pour 115 300 € qui ne constitue pas une créance restituable.

Titres de placement et disponibilités

TRESORERIE	31/12/2025	31/12/2024
Banques	8 193 009	4 028 869
Concours bancaires	-12 037 110	-2 374 711
Valeurs Mobilières de Placement	1 109	1 109
Comptes-courants associés	-1 785 731	-2 059 694
TRESORERIE	**-5 628 723**	**-404 427**

4.1.2 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres part du groupe :

Variation des capitaux propres part du groupe					
	Capital	**Réévaluation**	**Réserves**	**Résultat**	**CP part du groupe**
Capitaux propres au 31/12/2024	**14 177 070**	**-**	**1 455 768**	**819 587**	**16 452 425**
Augmentation de capital					0
Affectation du résultat			819 587	-819 587	0
Part du groupe dans le résultat				216 663	216 663
Correction d'erreur			18 157		18 157
Capitaux propres au 31/12/2025	**14 177 070**	**0**	**2 293 512**	**216 663**	**16 687 245**

C:\Users\JFAG\AppData\Local\Temp\acrobat_sbx\PDFMakerCreatePDF\Tableau bilan annexe 2018.xlsm

Tableau de variation des intérêts minoritaires :

Variation des capitaux propres part des minoritaires					
	Capital	**Primes**	**Réserves**	**Résultat**	**CP part des minoritaires**
Intérêts minoritaires au 31/12/2024	**0**	**0**	**16 377 899**	**850 734**	**17 228 633**
Affectation du résultat			-250 142	-850 734	-1 100 876
Part des minoritaires dans le résultat				386 078	386 078
Correction d'erreur			-18 219		-18 219
Intérêts minoritaires au 31/12/2025	**0**	**0**	**16 109 538**	**386 078**	**16 495 616**

4.1.3 Autres postes de passif

4.1.3.1 Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2024	Variation perimetre	Dotation	Reprises	31/12/2025
Provisions litiges, procès & pénalités					0
Provisions garantie	30 667	2 450 000		238 667	2 242 000
Autres provisions pour risques et charges	204 192	10 027	310 012	10 027	514 204
Provisions pour risques	**234 859**	**2 460 027**	**310 012**	**248 694**	**2 756 204**
Provisions indemnités de départ en retraite					
Ecarts d'acquisition négatifs					
Provision réglementées (amort dérogatoires)					
Provisions pour R&C	**234 859**	**2 460 027**	**310 012**	**248 694**	**2 756 204**
Provisions pour risques & charges	**234 859**	**2 460 027**	**310 012**	**248 694**	**2 756 204**

La provision pour engagement de reprise de 2 450 000 € provient de l'imputation sur le prix d'acquisition des fonds par B.S.O. de la reprise de cet engagement existant à la date d'acquisition.

4.1.3.2 Emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Emprunts auprès des établissements de crédit	28 845 278	22 438 829	7 622 402	43 661 705
Autres emprunts & dettes financières	7 979 176		1 249 205	6 729 971
Dettes financières long terme	**36 824 454**	**22 438 829**	**8 871 607**	**50 391 676**
Concours bancaires courants	**2 368 543**	**9 668 848**		**12 037 391**
Dettes financières	**39 192 997**	**32 107 677**	**8 871 607**	**62 429 067**

Échéancier des dettes :

Nature	31/12/2025	à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt auprès des établissement de crédit	43 661 705	22 102 273	15 843 649	5 715 783
Autres emprunts & dettes financières	6 729 971	2 797 773	3 932 198	

Le montant à moins d'un an intègre les lignes de financement COGERA à hauteur de 16 156 000 €.

Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs & Autres dettes d'exploitations	31/12/2024	31/12/2025
Avances & acomptes reçus / commandes	1 372 469	1 076 586
Fournisseurs & comptes rattachés	101 115 409	155 196 939
Dettes fiscales & sociales	8 438 168	11 778 597
Clients créditeurs & autres dettes d'exploitation	3 435 072	3 529 002
Fournisseurs & autres dettes d'exploitation	**114 361 118**	**171 581 124**

4.2 Postes du compte de résultat consolidé

4.2.1 Impôts sur les bénéfices

4.2.1.1 Preuve d'impôt :

Cette preuve d'impôt consiste à faire le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur. La preuve d'impôt est présentée dans le tableau suivant :

PREUVE DE L'IMPOT	31/12/2025
Résultat consolidé	602 741
Impôt sur les résultats comptabilisé	567 587
Résultat consolidé avant impôt (A)	**1 170 328**
Taux d'impôt (B)	25%
Charge d'impôt Théorique (A X B)	**292 582**
Désactivation déficits activés en N-1	218 135
utilisation de Report déficitaires antérieurs	
Résultat de consolidation non fiscalisé	-3 750
Amortissement ecart acquisition non déductible	
Quote part frais et charges non déductible	36 466
Résultat des sociétés transparentes	
Charges définitivement non déductibles	3 831
Autres corrections fiscales	20 322
Correction taux IS s/retraitements écarts évaluation	
autres corrections	
Charge d'Impôt au compte de résultat co	**567 586**

Les déficits fiscaux dégagés par les sociétés BONY SUD OUEST BSO et RICOUX devraient être imputés sur les résultats futurs bénéficiaires à court terme et ont donné lieu à constatation à une économie d'impôt différé.

Le calcul des impositions différées est effectué sur la base du taux d'impôt en vigueur soit 25 %.

4.2.2 Charges de personnel :

Charges de Personnel	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et traitements	25 028 865	20 318 343
Charges sociales	9 069 777	7 667 305
Participation des salariés	179 484	114 416
TOTAL	**34 278 126**	**28 100 064**

A la date de clôture, le groupe FMB employait **925** personnes.

La participation des salariés au bénéfice du groupe s'élève à **179 484** euros en 2025.

4.2.3 Détail des produits et charges exceptionnels :

Néant.

5 Engagements hors bilan

SOCIETES	Nature	MONTANT
AVA	Nantissement FDC et matériels	342 987
GGPL	Nantissement FDC et matériels	42 814
GGV	Nantissement FDC	46 690
HOLDING BONY	Nantissement TITRES	999 248
REPUBLIQUE AUTOS	Nantissement FDC	286 605
EAA	Nantissement FDC	27 482
SODAVI	GAGE	24 779
FMB	NANTISSEMENT DE TITRES	3 199 236
BONY SALES MANAGER	NANTISSEMENT TITRES BSO	2 163 333
TOTAL		**7 133 174**